Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1430

Artikel: Edito: si on dérange, faut le dire, ...on part!

Autor: Mantilleri, Brigitte

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-281532

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sommaire

Suisse actuelles

- Les femmes sont indispensables à la paix
- Le journaliste typique? Un homme dans la quarantaine!
- Association suisse pour les droits de la femmes (adf-svf)
- Concours
- La Commission fédérale dit non
- Résultats du concours Femmes suisses
- En bref

6 Monde

- Journée de la Femme: la fête mongole
- Brèves

9 Dossier

Assurance maternité à l'horizon

17 Mots d'elles

- L'effet Loliquoi?



18

Cantons actuelles

- Genève
- Brèves

20 Cultur...elles

- «Ce soir on improvise»
- Les filles, concentrez-vous, que diable!
- Vu à la télévision
- L'Autre Festival

24 Théâtre

- C'est splendide

Prochain délai de rédaction: Lundi 24 mai 1999.



Si on dérange, faut le dire, ...on part!

Photo Olivier Chanson

iantre, elle est loin, très loin la Journée de la Femme. La fête est bel et bien finie, les dernières nouvelles de Berne et d'ailleurs sont là pour nous le signaler, et nous donner la désagréable impression d'être les dindes d'une farce politico-sociale à but soi-disant égalitaire. Surtout lorsque, bien souvent, les nouveaux partisans de l'égalité sont ceux-là même qui l'ont toujours vouée aux gémonies. Mais bon, tous les arguments sont bons pour arriver à ses fins.

Que penser en effet de la décision tombée du Palais fédéral à propos du relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, ce qui permettrait d'économiser des millions de francs? La cerise sur le gâteau de l'égalité, ou plutôt la tarte à la crème en plein visage. A vous de choisir. Il est vrai que le dossier de l'âge de la retraite est complexe et que les femmes sont divisées sur la question. Celles qui ont commencé tardivement une carrière professionnelle intéressante, ou celles qui n'ont pas l'espoir d'une retraite en or, ont par exemple envie de travailler plus longtemps. Il n'empêche que la manière de présenter la chose est déplaisante. Et que les

étapes sont un peu précipitées. Car comment peut-on invoquer l'égalité pour faire passer une décision alors même que des inégalités patentes et récurrentes sont passées sous silence, comme les inégalités entre les salaires des femmes et ceux des hommes, inégalités qui sont étonnamment stables et ne seront pas résorbées d'ici l'an 2009.

Autre thème, la rente de veuves. Même schéma, on doit boucher un trou, on découvre l'égalité et du coup, toc, suppression de la rente de certaines veuves - 71% de femmes seraient concernées - et des millions de francs économisés dans la foulée. Sauf que là aussi, l'égalité n'est brossée que dans le sens du poil masculin. L'ADF-Vaud (Association pour les Droits de la Femme) relevait dans ses commentaires à ce propos qu'il est difficile de rendre égal ce qui ne l'est pas à la base. En résumé, une veuve de 40 ans, dont le dernier enfant a 18 ans, si elle a cessé ou diminué son activité professionnelle pour élever sa progéniture et doit retrouver du travail n'est pas dans la même situation qu'un veuf de 40 ans qui, lui, n'a jamais abandonné sa profession.

En résumé et empilées, ces économies ressemblent fort à l'énorme rocher menaçant d'écraser Tantale. Et encore, sans être une experte ès-économies, le rocher ne comprend pas les économies faites sur le dos des représentantes du sexe faible en matière d'allocations familiales, de non-déductions fiscales des frais de garde et autres bagatelles, de travail ménager gratuit, de congé maternité inexistant pour nombre de travailleuses et, et, et... Vous avez

Alors maintenant, il ne manquerait plus que l'assurance maternité soit repoussée aux calendes grecques pour que nous, nous embarquions dans la première fusée, destination la lune et ses cratères.